

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION LIÉE AU CLIMAT DE 2024



CDEV 

Corporation
de développement
des investissements
du Canada

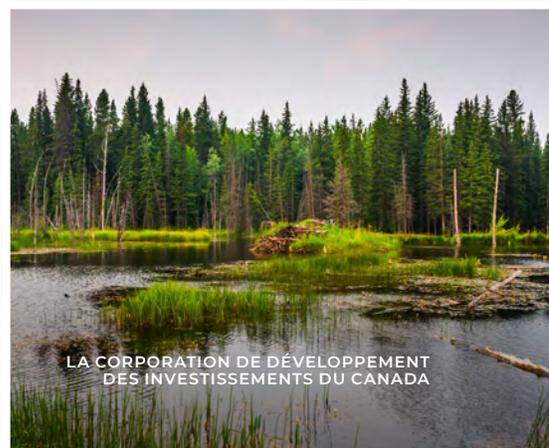
Ce rapport présente l'information liée au climat de la Corporation de développement des investissements du Canada et de ses filiales en propriété exclusive, la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada et la Société de gestion Canada Hibernia.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

En tant que société d'État fédérale, la CDEV exerce un mandat dans tout le Canada, pays où vivent un grand nombre de peuples autochtones différents, notamment les Premières Nations, les Inuits et les Métis. La CDEV exerce ses activités partout au pays sur des territoires autochtones non cédés, héritiers de longues et riches traditions. Nous nous engageons envers la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones et invitons nos employés et dirigeants, ainsi que tous les Canadiens, à jouer un rôle dans l'apprentissage, la compréhension et le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs contributions à ce territoire que nous appelons le Canada.



PRÉSENTATION DE L'INFORMATION
LIÉE AU CLIMAT DE 2024

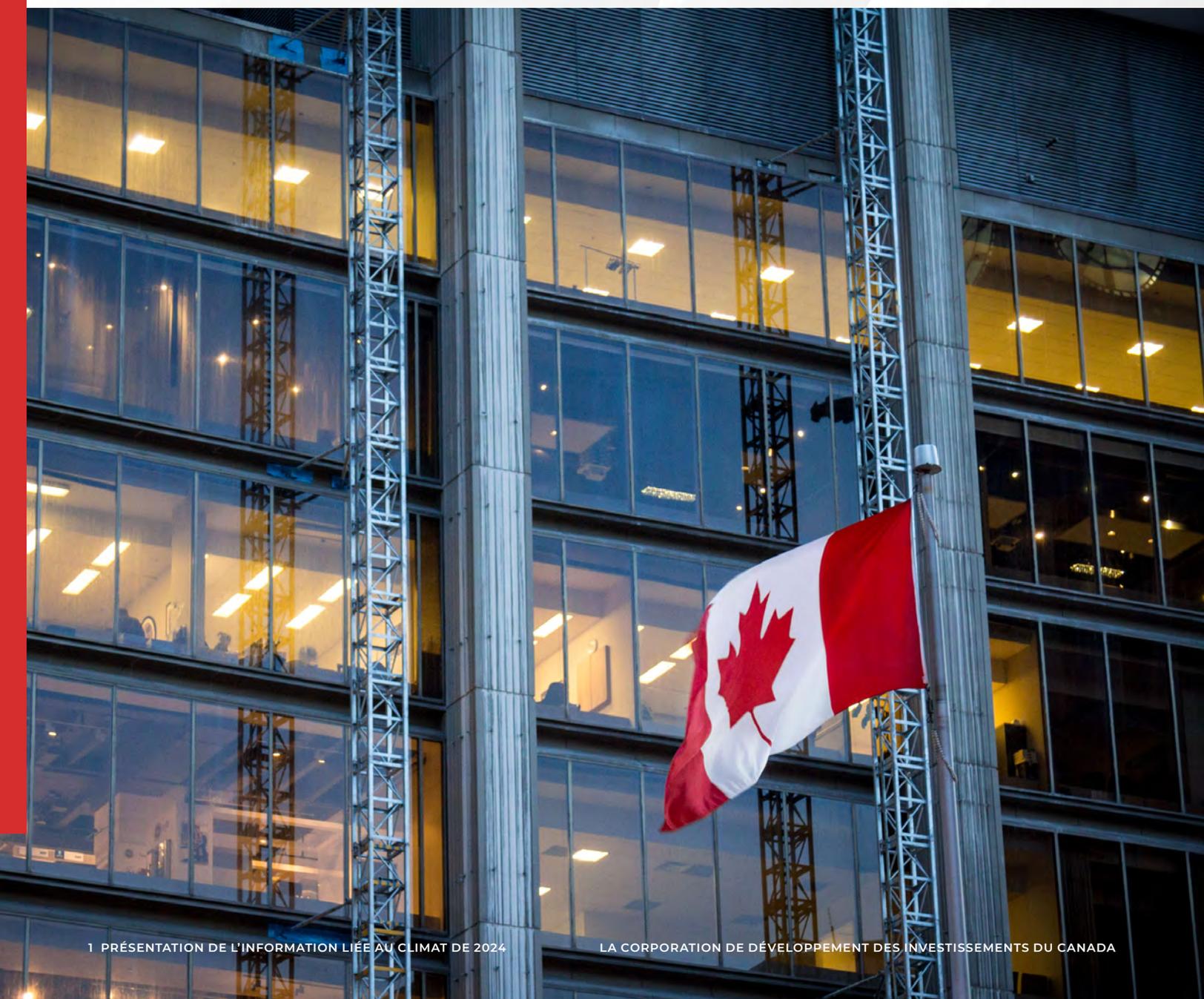


LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Table des matières

Message de la direction	1
Ce rapport en bref	3
La Corporation de Développement des Investissements du Canada en bref	4
Accélérer l'investissement au Canada : le Fonds de croissance du Canada	8
Notre approche en matière de changements climatiques	9
Gouvernance	10
Gouvernance climatique à la CDEV et dans ses filiales	11
Surveillance par la CDEV de ses filiales	12
Prochaine étape de la gouvernance	13
Stratégie	14
Évaluation de l'importance relative des changements climatiques	15
Risques et occasions liés au climat décelés	16
Incidence des facteurs de changement climatique sur les activités, la stratégie et la planification financière	17
Prochaines étapes de la stratégie	20
CGPAC et occasions liées au climat	21
Gestion des risques	22
Processus de gestion des risques d'entreprise (GRE)	23
Prochaines étapes de la gestion des risques	24
Mesures et objectifs	25
Mesures liées aux changements climatiques	26
Émissions de GES de la CFUEC	26
Plan de réduction des émissions de Corporation Trans Mountain	28
Prochaines étapes concernant les mesures et les objectifs	30
Regard vers l'avenir : 2025 et au-delà	31
Annexes	32
Annexe A : Index des recommandations du GIFCC	33
Annexe B : Renseignements supplémentaires sur la CDEV et ses filiales	34

Message de la direction



Nous sommes heureux de présenter notre rapport sur l'information liée au climat de 2024 fondé sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) à l'intention de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV) et de ses filiales en propriété exclusive. Ce rapport démontre notre engagement continu en faveur de la transparence et de la responsabilité en présentant en détail les progrès réalisés dans la gestion des risques et des occasions liés au climat, tant au sein de la CDEV que dans nos filiales.

L'année 2024 a été une année record pour la CDEV, ce qui souligne les retombées et la proposition de valeur unique que nous offrons. En raison de notre statut de société d'État fédérale autonome se positionnant comme le centre d'excellence en matière de conseils financiers destinés au gouvernement, l'expertise-conseil et les perspectives commerciales que nous offrons se traduisent en résultats tangibles et utiles pour le Canada.

Nous nous acquittons de notre mission de conseiller financier de confiance en mettant à profit notre vaste expérience des secteurs privé et public pour fournir au gouvernement des conseils commerciaux de pointe sans lien de dépendance. Forte d'un long historique d'opérations depuis sa création en 1982, la CDEV joue un rôle unique en offrant une expertise et des compétences internes déterminantes et sans égales au gouvernement, ce qui lui permet de mettre en œuvre les priorités gouvernementales clés au rythme des affaires et avec un angle commercial, constant et fiable. Nous nous concentrons sur un rendement du capital adéquat pour le Canada et avons connu une nouvelle année fructueuse au cours de laquelle nous avons versé des dividendes à notre actionnaire.

UNE CROISSANCE ET UNE EXPANSION IMPORTANTES

En 2024, nous avons connu une croissance importante et élargi nos activités avec l'ajout de nouveaux mandats, y compris le lancement de la dernière société au sein de notre portefeuille, la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada. Le budget de ce programme fédéral, premier du genre, a récemment été porté de 5 à 10 milliards de dollars. La CDEV est aujourd'hui responsable de plus de 75 milliards de dollars de mandats gouvernementaux par l'intermédiaire du groupe de sociétés de la CDEV, composé de huit filiales diverses, dont la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC), le Fonds de croissance du Canada Inc. (FCC), la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH), la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC) et la Corporation Trans Mountain (CTM).

Je vous encourage à consulter notre rapport annuel de 2024 pour mesurer à quel point l'année a été active et

remarquable pour la CDEV, ce qui souligne les retombées de notre action et le caractère unique de notre proposition de valeur.

Parallèlement à l'achèvement de l'agrandissement du réseau Trans Mountain, projet crucial pour le pays, le lancement du premier programme fédéral de garantie de prêts pour les Autochtones, par l'intermédiaire d'une nouvelle filiale spécialisée, est également l'une de nos réussites les plus gratifiantes de l'année, car il soutient directement la participation économique des autochtones. Nous avons annoncé notre première garantie de prêt en 2025, ce qui permettra d'abaisser efficacement les obstacles à l'accès des groupes autochtones à des capitaux abordables. Annoncée en mai 2025, cette première garantie de prêt de 400 millions de dollars a permis à 38 Premières Nation de Colombie-Britannique de faire un investissement en capital de 736 millions de dollars pour une participation de 12,5 % dans le système de pipeline Westcoast d'Enbridge.

Alors que nous continuons de croître, nous restons concentrés sur la prestation de conseils fiables et constants, pour lesquels nous sommes reconnus comme conseiller financier de confiance fournissant des conseils importants et indépendants au gouvernement.

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION DES QUESTIONS CLIMATIQUES DANS NOS ACTIVITÉS

Nous sommes fiers du travail accompli par notre équipe et nos filiales pour réaliser les progrès climatiques décrits dans ce rapport, et nous soutenons l'engagement du Canada en faveur d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, dans le but de générer une croissance durable et d'assurer la prospérité de nos parties prenantes et de l'ensemble des Canadiens.

Après une année particulièrement dynamique et fructueuse pour la CDEV et ses filiales, nous demeurons convaincus que l'intégration des facteurs liés aux changements climatiques dans la stratégie de l'entreprise contribuera à son succès à long terme en tant que société d'État fédérale. Nous restons déterminés à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie climatique conforme aux priorités du gouvernement du Canada, ainsi qu'à faire connaître nos progrès, en publiant une information financière liée au climat fiable et conforme aux recommandations du GIFCC.



Elizabeth Wademan

Présidente et cheffe de la direction
La Corporation de développement
des investissements du Canada

Ce rapport en bref

Ce rapport présente l'information liée au climat de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV) et de ses filiales en propriété exclusive, la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC) et la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH).

Ce rapport constitue notre troisième publication d'information liée au climat conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (les « recommandations du GIFCC »). Il décrit notre approche, nos résultats et nos réalisations en ce qui concerne nos priorités à l'égard des changements climatiques.

Corporation Trans Mountain (CTM), filiale de la CDEV, publie son propre rapport lié aux critères ESG et au climat : [Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024](#). Le Fonds de croissance du Canada inc. (FCC), autre filiale de la CDEV, produit également son propre rapport lié au climat dans son rapport annuel, par le biais de son gestionnaire d'actifs indépendant et exclusif, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada (GAFCC) : [Rapport annuel 2024](#). La CDEV a essayé d'éviter d'être redondante dans ce rapport et encourage le lecteur à se reporter aux rapports de ces filiales pour obtenir de l'information détaillée sur leur approche, leurs résultats et leurs réalisations face aux risques et aux occasions liées au climat. Le présent document fait au besoin état de l'information et des résultats liés au climat présentés par CTM et FCC dans leurs rapports respectifs.

La CDEV a créé deux nouvelles filiales en 2024, dont le présent rapport ne rend pas compte, car elles ne comptent pas encore une année complète d'exploitation :

- En septembre 2024, elle a constitué 16342451 Canada Inc., qui a pour mandat de surveiller et de gérer le prêt de 2,14 milliards de dollars accordé par le gouvernement du Canada pour réaliser le projet Télésat Lightspeed;
- En décembre 2024, elle a lancé le programme fédéral inaugural de garantie de prêts pour les Autochtones, afin de soutenir la réconciliation économique avec les peuples autochtones par l'intermédiaire d'une filiale spécialisée, la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC). La CDEV publiera de plus amples renseignements sur ce programme dans de futurs rapports.

Ce rapport présente nos résultats à l'égard des changements climatiques pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Sauf indication contraire, tous les faits et les chiffres sont en date du 31 décembre 2024. Les données présentées dans ce rapport sont celles de l'entreprise consolidée, y compris ses filiales importantes. Les limites des données sont explicitement mentionnées s'il y a lieu, lorsque l'information est disponible. Les données financières sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Pour en savoir plus sur la CDEV et ses filiales, voir, dans ce rapport, [La Corporation de Développement des Investissements du Canada en Bref](#) et [l'Annexe B](#).



Obligations de présentation d'informations liées aux changements climatiques pour les sociétés d'État et les grandes sociétés privées de régime fédéral

Dans son Budget 2021, le gouvernement du Canada a exigé des sociétés d'État qu'elles intègrent de l'information conforme aux recommandations du GIFCC dans leurs rapports. Les sociétés d'État du Canada sont tenues de rendre compte de leurs risques financiers liés aux changements climatiques importants pour leurs exercices (s'il y a lieu) depuis 2022 pour les grandes sociétés d'État (entités totalisant plus d'un milliard de dollars d'actifs) et à compter de 2024 pour les autres sociétés d'État (moins d'un milliard de dollars d'actifs).

La Corporation de Développement des Investissements du Canada en bref



La CDEV est l'entité de choix pour les opérations financières essentielles nécessaires pour aider le gouvernement fédéral à atteindre ses objectifs et à maximiser la valeur de ses actifs d'entreprise, au mieux des intérêts du Canada.

La CDEV a été constituée en société en 1982 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et appartient en totalité à Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La CDEV est une société d'État mandataire qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Si la CDEV a été créée pour gérer un vaste portefeuille d'actifs dont l'État s'est dessaisi, elle a évolué vers un plus large éventail d'activités et a vu son mandat s'élargir à la fourniture d'une gamme de services de conseil financier et d'expertise-conseil pour soutenir les objectifs économiques du pays.

Servant de pont entre les objectifs du gouvernement et le secteur privé, la CDEV apporte une dimension commerciale rigoureuse en matière d'évaluation, de gestion et de dessaisissement d'actifs et prend part à d'autres initiatives qu'elle met en œuvre en partenariat avec le gouvernement du Canada.

La CDEV fournit au gouvernement du Canada un point de vue unique et précieux, doublé d'une expertise financière approfondie dans les opérations commerciales les plus complexes et variées au pays, dans cinq domaines d'expertise.

CINQ DOMAINES D'EXPERTISE :



Gestion des actifs



Monétisation des actifs



Solutions de capitalisation et de financement



Situations spéciales et examens stratégiques



Réconciliation économique avec les Autochtones

Elle est responsable de la supervision de plus de 75 milliards de dollars d'actifs par l'intermédiaire du groupe de sociétés de la CDEV, qui compte huit filiales diversifiées :

CANADA ELDOR INC. (CEI) gère les obligations restantes de la société, relativement à l'élimination des déchets nucléaires de faible activité et la mise hors service d'une ancienne mine. Elle n'a pas d'activités commerciales. La CDEV a mis en place une gouvernance appropriée pour s'assurer que CEI respecte ses obligations et responsabilités dans le cadre de l'accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988.

LA CORPORATION DE FINANCEMENT D'URGENCE D'ENTREPRISES DU CANADA (CFUEC) gère actuellement le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), mis en place en réponse aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, et le Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane (CGETDD), destiné à soutenir les grandes entreprises canadiennes touchées par les nouveaux droits de douane et contre-mesures réels et potentiels et ayant de la difficulté à accéder aux sources traditionnelles de financement du marché. Le CUGE a cessé d'accepter de nouvelles demandes en 2022. La CFUEC est dirigée par un président et chef de la direction. Les employés de la CDEV offrent des services de gestion à la CFUEC dans le cadre d'un accord de services.

LE FONDS DE CROISSANCE DU CANADA INC. (FCC) a pour mandat de bâtir un portefeuille financièrement prudent d'investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à faire croître l'économie canadienne rapidement et à grande échelle sur la voie de la réduction des émissions et dans l'intérêt de demeurer concurrentiels à l'échelle mondiale à plus long terme. La CDEV et le FCC ont conclu une convention de gestion de placements avec l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) et sa filiale en propriété exclusive, Gestion d'actifs du Fonds de croissance du Canada inc. (GAFCC), afin d'officialiser la structure par laquelle GAFCC fournit au FCC des services de gestion des investissements et rend compte au conseil d'administration du FCC. Le FCC a été constitué en décembre 2022 et GAFCC a commencé ses activités en juin 2023.

LA SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA (SGCH) détient et gère les participations minoritaires de 8,5 % et de 5,67 %, respectivement, du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia et le prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), qui est un champ pétrolifère situé au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Constituée en 1993, Hibernia est gérée par la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée. Les membres de l'équipe de direction de la SGCH, dirigée par une présidente basée à Calgary, possèdent une expérience de l'industrie pétrolière et fournissent une expertise dans les secteurs des opérations techniques, de la commercialisation, du transport et des finances.

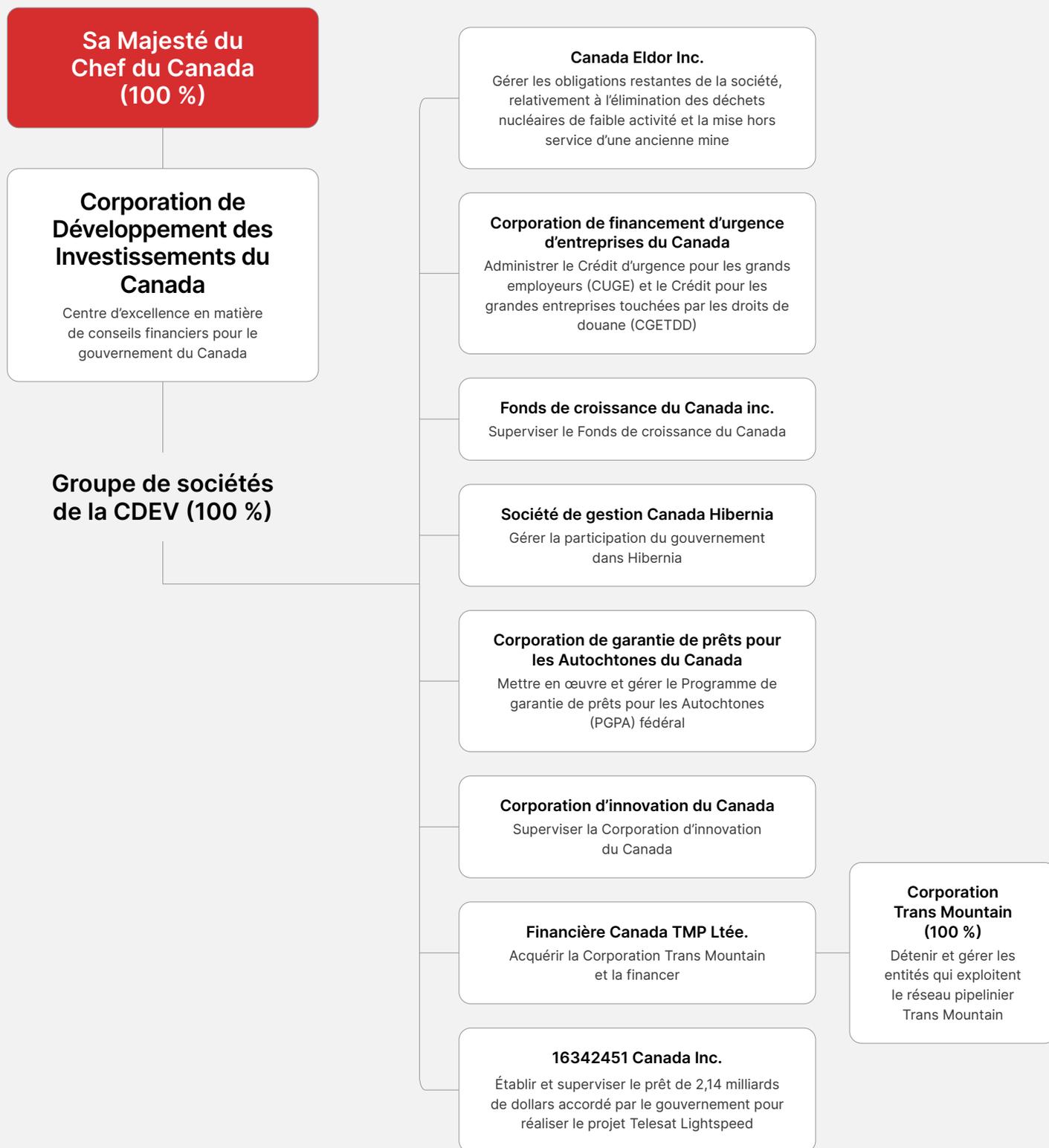
LA CORPORATION DE GARANTIE DE PRÊTS POUR LES AUTOCHTONES DU CANADA (CGPAC) facilite la prise de participation des groupes autochtones dans les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie. Plus précisément, la CGPAC est chargée de mettre en œuvre le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones (PGPA) annoncé dans le budget de 2024. Constituée en décembre 2024, la CGPAC effectue un contrôle financier et commercial préalable des demandes admissibles au PGPA et administrera le portefeuille de garanties de prêts à long terme. La CDEV travaille actuellement à recruter l'équipe de direction de la CGPAC. La CGPAC est actuellement opérationnelle, avec l'appui de la CDEV, et a annoncé sa première garantie de prêt de 400 millions de dollars qui a permis à 38 Premières Nations en Colombie-Britannique de faire un investissement en capital de 736 millions de dollars pour une participation de 12,5 % dans le système de pipeline Westcoast d'Enbridge.

LA CORPORATION D'INNOVATION DU CANADA (CIC) a pour mandat d'aider les entreprises à maximiser leurs investissements en recherche et développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Elle a été constituée en février 2023, et une équipe provisoire a été formée pour renforcer les capacités et les processus internes de la Corporation. L'équipe de la CIC a été dissoute après l'annonce faite par le gouvernement du Canada en décembre 2023, selon laquelle la mise en place complète de cette nouvelle entité est prévue pour 2026–2027 au plus tard.

FINANCIÈRE CANADA TMP LTÉE (FINANCIÈRE TMP) a pour principale responsabilité de fournir du financement à la Corporation Trans Mountain (CTM). CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain. CTM compte plus de 700 employés, encadrés par une équipe de direction expérimentée. La CDEV s'acquitte de ses fonctions de supervision à titre de propriétaire de CTM, en vertu d'un protocole d'entente définissant ses responsabilités et ses obligations de reddition de comptes, y compris la responsabilité de nommer le conseil d'administration de CTM. La direction de la CDEV participe activement à la santé financière de CTM, dans l'objectif à long terme d'une monétisation réussie au moment opportun. Financière TMP a été constituée en société en 2018.

16342451 CANADA INC. a été créée en septembre 2024. À l'heure actuelle, la filiale est chargée de superviser et de gérer le prêt de 2,14 milliards de dollars accordé par le gouvernement du Canada pour réaliser le projet Télésat Lightspeed. La filiale pourrait éventuellement être appelée à gérer d'autres prêts ou à détenir des actifs pour le compte du gouvernement.

Figure 1 : Structure organisationnelle de la CDEV



Principales données sur le rendement et faits saillants de 2024

Depuis 2010, le groupe de sociétés de la CDEV a reversé plus de **10,8 milliards** de dollars de dividendes à l'État et généré des recettes de **1 milliard** de dollars.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA (CDEV)

10,8 G\$

dividendes reversés au Canada

42+

nombre d'années en activité

8

filiales

75 G\$

valeur du mandat gouvernemental

LE FONDS DE CROISSANCE DU CANADA INC. (FCC)

14

investissements en date de juin 2025, dont sept réalisés en 2024 dans cinq provinces

15 G\$

pour catalyser des investissements du secteur privé dans l'économie propre du Canada

LA CORPORATION DE FINANCEMENT D'URGENCE D'ENTREPRISES DU CANADA (CFUEC)

5.3 G\$

en facilité de prêts remboursés, annulés ou expirés depuis sa création

161 M\$

en total des produits

LA SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA (SGCH)

2.64 G\$

de dividendes cumulés

364 M\$

de participation au bénéfice net cumulé au niveau fédéral

788 M\$

en impôt sur le revenu fédéral

CORPORATION TRANS MOUNTAIN (CTM)

100 %

achèvement du projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain

3.5 G\$

d'économies attendues sur six ans grâce au refinancement de la dette

35 000+

Canadiens employés pour effectuer l'agrandissement

Accélérer l'investissement au Canada : le Fonds de croissance du Canada

Le FCC est un fonds d'investissement sans lien de dépendance de 15 milliards de dollars conçu pour attirer des capitaux privés afin de soutenir l'efficacité et la compétitivité de l'économie canadienne. Le FCC a pour mandat de bâtir un portefeuille catalysant d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et projets canadiens pour aider à faire croître l'économie canadienne rapidement et à grande échelle sur la voie de la réduction des émissions, et d'aider le Canada à atteindre les objectifs économiques et environnementaux nationaux qui se trouvent à droite

En 2024, le FCC a accéléré le développement de son portefeuille et sa stratégie d'investissement. Il a annoncé sept investissements en 2024, et neuf depuis sa création en décembre 2024, portant le total du FCC à 2,1 milliards de dollars engagés depuis sa création. La CDEV et le FCC ont conclu une convention de gestion de placements avec l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) et sa filiale en propriété exclusive, Gestion d'actifs du Fonds de croissance du Canada inc. (GAFCC).

Ces investissements dans cinq provinces couvrent les trois domaines d'intérêt du FCC que sont les projets, les technologies propres et les chaînes d'approvisionnement à faibles émissions de carbone. Ces opérations ont été rendues possibles grâce à la gouvernance indépendante et au modèle opérationnel évolué d'Investissements PSP, ainsi qu'à son équipe de professionnels chevronnés de l'investissement. Cette approche stratégique a permis au FCC de pénétrer rapidement le marché et de conclure des opérations avec une efficacité remarquable.

Les risques et les occasions liés au climat étant au cœur de son mandat, ils sont intégrés à tous les niveaux de gouvernance et de supervision du FCC. Dans le cadre de son processus d'investissement, GAFCC procède à des vérifications préalables approfondies, conformément aux pratiques exemplaires des investisseurs du marché privé. La vérification est effectuée par l'équipe de GAFCC, et les principaux domaines d'intérêt comprennent notamment les finances, les activités, la gouvernance, la propriété intellectuelle, les études commerciales, l'évaluation technique, les affaires juridiques, les affaires fiscales, les ressources humaines, les droits des peuples autochtones, les pratiques et politiques en matière de critères ESG et de durabilité et l'évaluation des technologies de l'information et de la cybersécurité.

De plus, GAFCC a élaboré et met en œuvre un cadre de mesure et de gestion de l'incidence afin d'assurer la conformité de son processus d'investissement au mandat du FCC. Pour en savoir plus, veuillez consulter le [rapport annuel du FCC](#).

LES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX



Réduire les émissions tout en favorisant la croissance économique et la compétitivité canadienne



Accélérer le **déploiement des technologies essentielles**



Accompagner les entreprises dans leur croissance afin qu'elles créent des emplois et stimulent la productivité et la croissance propre dans les secteurs nouveaux et traditionnels de la base industrielle canadienne



Encourager la **conservation de propriétés intellectuelles** au Canada



Tirer profit de la richesse en ressources naturelles du Canada et renforcer les chaînes d'approvisionnement essentielles pour assurer le bien-être économique et environnemental futur du Canada

Notre approche en matière de changements climatiques

Notre approche en matière de changements climatiques est guidée par les piliers stratégiques ci-dessous.

Ces piliers portent sur les risques et les occasions liés au climat qui, selon nous, sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur notre valeur à long terme et qui sont les plus importants pour les principales parties prenantes, notamment le gouvernement du Canada. Nous continuons de mettre en œuvre les recommandations du GIFCC de façon graduelle et pragmatique, généralement au rythme recommandé par le Groupe d'experts sur la finance durable¹.

Comme le souligne le présent rapport, la CDEV poursuit l'édification d'une base solide pour améliorer la communication d'une information liée au climat qui soit utile à la prise de décisions pour ses principales parties

prenantes, en tenant compte de sa structure d'affaires et de ses priorités stratégiques de base. Nous avons procédé en 2024 à une analyse qualitative de scénarios pour la CDEV et ses filiales pertinentes, afin de mieux comprendre la résilience de notre stratégie et fonder nos processus décisionnels (voir [Incidence des facteurs de changement climatique sur les activités, la stratégie et la planification financière](#)).

Les piliers stratégiques de la CDEV sont révisés chaque année afin de veiller à ce qu'ils restent centrés sur les risques et les occasions liés au climat les plus importants.

¹ Gouvernement du Canada, [Rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable](#).

NOS PILIERS STRATÉGIQUES



Rehausser l'atténuation des risques liés au climat dans le cadre de notre stratégie commerciale



Explorer les possibilités de renforcer la résilience aux répercussions physiques du changement climatique

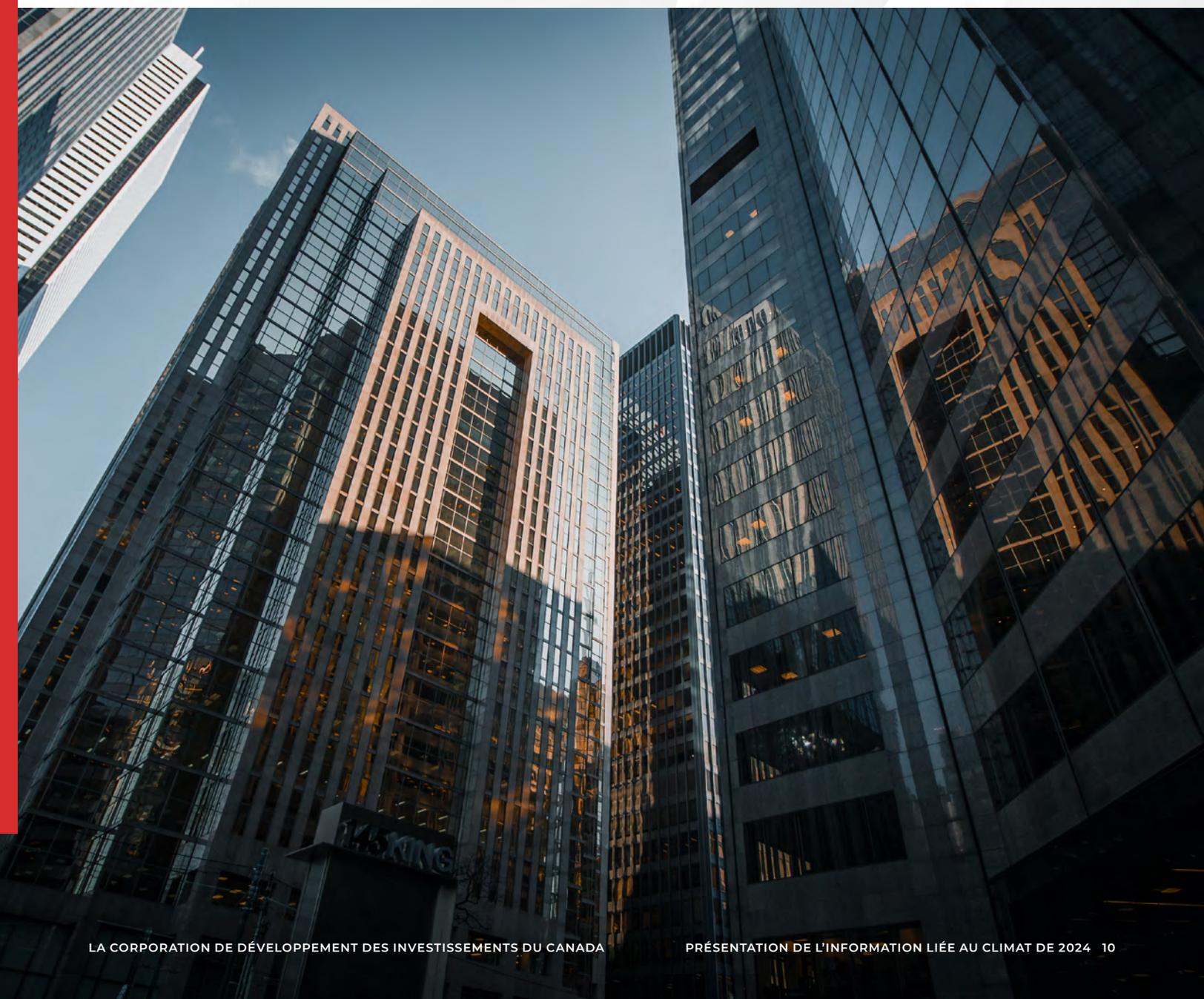


Améliorer la communication d'informations liées au climat conformément aux recommandations du GIFCC



Gouvernance

Cette section donne un aperçu de notre gouvernance à l'égard des risques et des occasions liés au climat.



Gouvernance climatique à la CDEV et dans ses filiales

Nous sommes déterminés à établir et à maintenir des structures de gouvernance solides qui tiennent compte des responsabilités liées au climat. En 2024, nous avons réévalué nos pratiques en matière de gouvernance afin d'officialiser davantage nos responsabilités liées aux changements climatiques, après une évaluation détaillée de nos lacunes en 2022. Nous continuerons de faire évoluer notre approche pour adopter les meilleures pratiques au fil du temps—notamment à mesure que de nouvelles filiales se grefferont au portefeuille de la CDEV (comme cela a été le cas pour la CGPAC en décembre 2024). Le **Tableau 1** et la **Figure 2** résument notre approche actuelle en matière de gouvernance climatique.

TABLEAU 1 : APPROCHE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE CLIMATIQUE

	Supervision par le conseil	Responsabilité de la direction
CDEV	<p>Conseil d'administration : le conseil d'administration de la CDEV est responsable de la supervision de la stratégie de l'organisation en matière de changements climatiques, notamment les activités et les programmes relatifs aux risques et aux occasions importants liés au climat².</p> <p>Le conseil d'administration reste au fait des changements climatiques grâce à diverses activités, notamment des présentations et à des séances éducatives.</p> <p>Comité d'audit : le comité d'audit conseille le conseil d'administration de la CDEV à propos des politiques et processus de recensement et de gestion des risques liés au climat.</p>	<p>La présidente et cheffe de la direction de la CDEV détient le plus haut niveau de responsabilité à l'égard des enjeux climatiques. Elle est responsable du recensement, de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés au climat.</p> <p>L'équipe de direction de la CDEV présente au conseil d'administration l'information et les mises à jour semestrielles sur les risques liés au climat conformément à son cadre de signalement des risques.</p>
FCC³	<p>Le conseil d'administration du FCC a pour responsabilité de s'assurer que GAFCC respecte ses obligations en matière d'information, notamment en ce qui concerne les risques et occasions liés au climat, conformément à la convention de gestion de placements⁴.</p>	<p>GAFCC présente annuellement au conseil d'administration du FCC un rapport sur les principaux paramètres liés au climat, conformément aux dispositions de la convention de gestion de placements. GAFCC publie un rapport annuel complet, comprenant un rapport sur les paramètres pertinents liés au climat et conformes au cadre du GIFCC.</p>
CFUEC⁵	<p>Conseil d'administration : le conseil d'administration de la CFUEC est responsable de la supervision de la stratégie de l'organisation en matière de changements climatiques, notamment les politiques et processus relatifs aux risques et aux occasions importants liés au climat.</p> <p>Comité d'audit : le comité d'audit conseille le conseil d'administration de la CFUEC à propos des politiques et processus de recensement et de gestion des risques liés au climat.</p>	<p>La présidente et cheffe de la direction de la CFUEC détient le niveau de responsabilité le plus élevé à l'égard des enjeux climatiques. Elle est responsable du recensement, de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés au climat.</p> <p>L'équipe de direction de la CFUEC présente au conseil d'administration l'information et les mises à jour semestrielles sur les risques liés au climat.</p>
SGCH	<p>Conseil d'administration : le conseil d'administration de la SGCH est responsable de la supervision de la stratégie de l'organisation en matière de changements climatiques, notamment les politiques et processus relatifs aux risques et aux occasions importants liés au climat.</p> <p>Comité d'audit : le comité d'audit conseille le conseil d'administration de la SGCH à propos des politiques et processus de recensement et de gestion des risques liés au climat.</p>	<p>La présidente et cheffe des finances de la SGCH détient le plus haut niveau de responsabilité à l'égard des enjeux climatiques. Elle est responsable du recensement, de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés au climat.</p> <p>La direction de la SGCH présente au conseil d'administration l'information et les mises à jour semestrielles sur les risques liés au climat.</p>
CTM⁶	<p>Conseil d'administration : Le conseil d'administration de CTM est responsable de la surveillance des risques environnementaux et sociaux cruciaux, y compris les risques liés au climat. Le conseil d'administration reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée l'entreprise, notamment les risques environnementaux et sociaux, et recense et évalue séparément les risques liés au climat.</p> <p>Comité de l'environnement, de la santé et sécurité et du développement durable : l'équipe de direction de CTM rend compte chaque trimestre de ses résultats et de ses difficultés en matière d'environnement et de sécurité au comité de l'environnement, de la santé et sécurité et du développement durable.</p>	<p>L'équipe de direction est directement responsable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — la direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures liées au climat; — la surveillance des progrès, du rendement et des rapports sur les questions liées au climat. <p>De façon distincte, le comité directeur de haute direction sur les critères ESG fournit à la haute direction des orientations en matière de critères ESG et épaulé le conseil d'administration en révisant et en approuvant les objectifs ESG. Ce comité directeur est formé d'un sous-ensemble de l'équipe de direction.</p>

² À noter que Stephen Swaffield n'est plus membre du conseil d'administration de la CDEV depuis le 1^{er} octobre 2024. Le conseil d'administration a nommé Jennifer Reynolds comme administratrice principale intérimaire.

³ Pour en savoir plus sur l'approche du FCC en matière de gouvernance climatique, voir le [Rapport annuel 2024 du FCC](#).

⁴ Corinne Boone a été nommée présidente du conseil d'administration du FCC le 1^{er} mars 2025.

⁵ En 2024, la CFUEC était seule responsable de la gestion du CUGE. Dans la mesure où le CUGE est concerné et aux termes des modalités des prêts du CUGE, l'approche de la CFUEC quant au GIFCC se limite à exiger des emprunteurs titulaires d'un prêt du CUGE sans remboursement des bons qu'ils produisent un rapport annuel d'information financière liée au climat, afin de faciliter le suivi de leurs résultats liés au climat. Pour en savoir plus, voir la section [Mesures et objectifs](#).

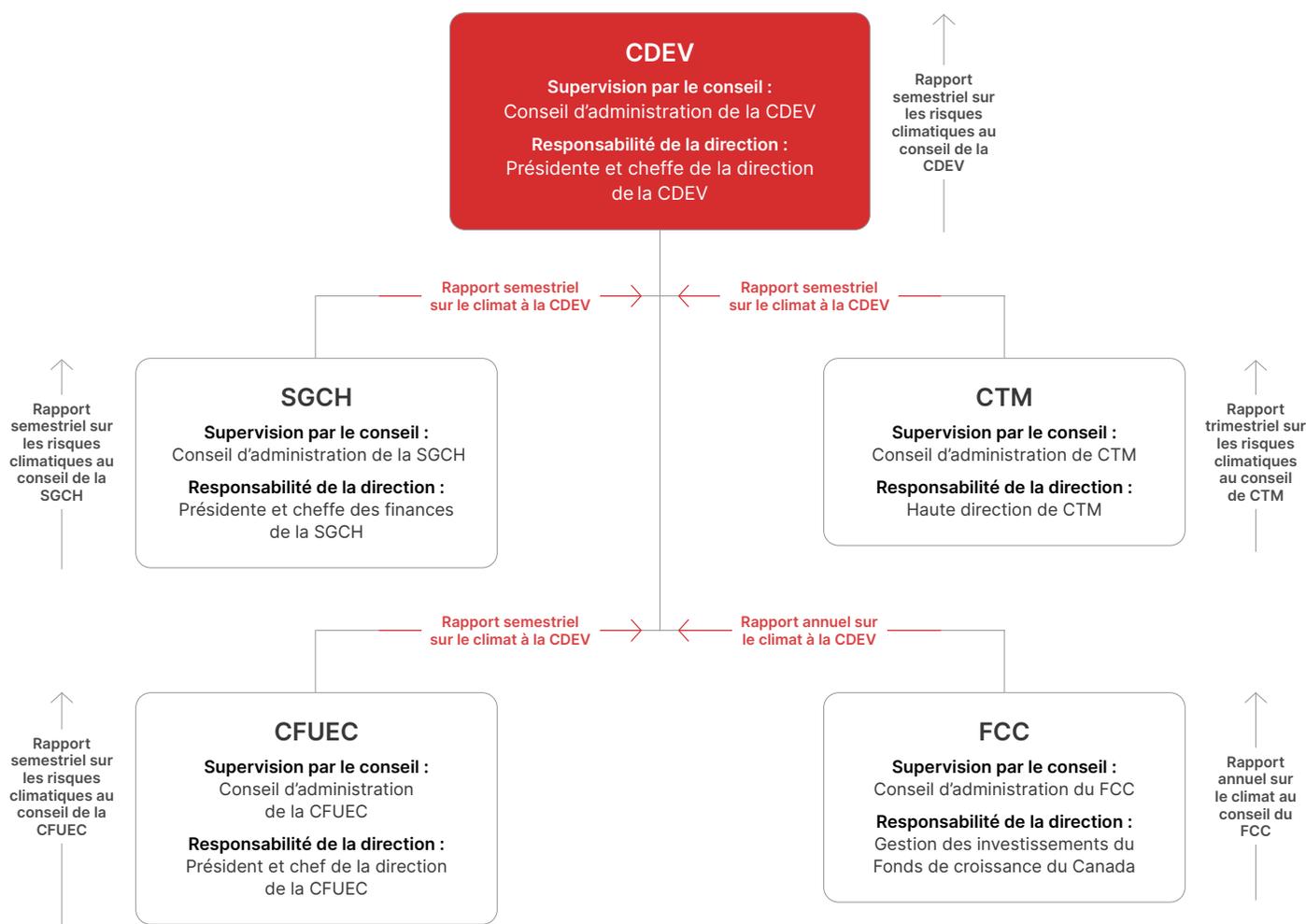
⁶ Pour en savoir plus sur l'approche de CTM en matière de gouvernance climatique, voir le [Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024 de CTM](#).

Surveillance par la CDEV de ses filiales

La CDEV a par nature une forte présence en matière de gouvernance dans ses filiales en propriété exclusive, notamment dans la gouvernance des risques et des occasions liés au climat. En plus de surveiller les changements climatiques à la CDEV, le conseil d'administration de la CDEV surveille également les risques liés aux changements climatiques à la CFUEC, au FCC, à la SGCH et à CTM par l'intermédiaire de ses structures de surveillance et d'information (p. ex., la présidente et cheffe de la direction de la CDEV ou d'autres membres de la haute direction siègent généralement au conseil d'administration de la CFUEC, du FCC et de CTM,

entre autres mécanismes de supervision et d'information). Tous les risques climatiques importants pertinents pour la CFUEC et la SGCH (présentés dans leurs rapports sur les risques respectifs) sont regroupés dans le rapport sur les risques de la CDEV. Le conseil d'administration de la CDEV examine actuellement les rapports semestriels sur les risques, qui rendent compte des risques stratégiques (notamment les risques liés au climat) de chaque filiale. La FCC communique des mises à jour annuelles sur le climat à la CDEV, et la CFUEC, la SGCH et CTM communiquent des mises à jour semestrielles sur le climat à la CDEV.

FIGURE 2 : APERÇU DE LA GOUVERNANCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU SEIN DE LA CDEV ET DE SES FILIALES



Prochaine étape de la gouvernance

La CDEV et ses filiales continueront de recenser les occasions d'améliorer l'intégration des considérations climatiques dans leurs structures de gouvernance et de les intégrer dans les bases des filiales nouvellement constituées. Afin de rester bien informés des tendances climatiques actuelles et émergentes, les membres du conseil d'administration continueront de recevoir des formations régulières sur des sujets liés aux principaux risques et occasions liés au climat.



Stratégie

Cette section décrit les effets réels et éventuels des risques et occasions liés au climat, au sens des recommandations du GIFCC, sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière.



Évaluation de l'importance relative des changements climatiques

La CDEV a réalisé une évaluation de l'importance relative des changements climatiques en 2022, un élément fondamental de son processus d'élaboration d'une stratégie climatique.

Nous analysons chaque année les résultats, afin de nous assurer que l'évaluation des effets potentiels des risques et occasions liés au climat tient compte de l'évolution de l'entreprise depuis la fin de l'évaluation initiale.

Cette évaluation de l'importance relative des changements climatiques a permis de recenser et de hiérarchiser les facteurs liés aux changements climatiques les plus susceptibles d'avoir une incidence importante sur la valeur de l'entreprise et sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et de réaliser notre mandat à court (0 à 1 an), à moyen (1 an à 10 ans) et à long terme (plus de 10 ans). Les résultats ont aussi servi de base pour l'analyse qualitative initiale de scénarios climatiques entreprise par la CDEV en 2024.

Menée de manière indépendante par la CDEV et fondée sur les pratiques exemplaires du GIFCC, l'évaluation s'est concentrée sur les entités de notre structure d'entreprise qui ont été signalées comme étant les plus exposées aux risques et occasions liés au climat. L'exposition aux risques était fondée sur la nature de leurs activités, leur contribution aux revenus annuels de la CDEV et leur exposition inhérente aux effets climatiques⁷.

On trouvera des renseignements détaillés sur l'approche et les résultats dans la [Présentation de l'information liée au climat de 2023](#) de la CDEV.

⁷ Le FCC était exclu de l'exercice de 2022, car elle ne comptait pas encore une année complète d'activité de placement et est tenue de publier sa propre information financière relative aux changements climatiques.

PROCESSUS LIÉ À L'ÉVALUATION DE L'IMPORTANCE RELATIVE

Recensement des facteurs importants liés au climat



Recommandations du GIFCC : l'évaluation de l'importance relative des changements climatiques renvoie à la catégorisation et à la caractérisation par le GIFCC des risques et occasions liés au climat.

Évaluation de l'incidence et des probabilités



Évaluation de l'importance relative éventuelle à court, moyen et long terme, en fonction de la probabilité d'occurrence et de l'ampleur possible de l'incidence

Validation

Validation par la haute direction de la CDEV.
Validation par le conseil d'administration de la CDEV.

Risques et occasions liés au climat décelés

Les risques et les occasions liés au climat peuvent avoir une incidence à la fois sur la CDEV et sur ses filiales, comme indiqué au **Tableau 2**.

Les incidences liées au climat diffèrent d'une filiale à l'autre. De ce fait, nous avons opté, de façon pragmatique, pour une approche des changements climatiques tenant compte de la nature unique de notre structure d'entreprise et visant en priorité à atténuer les risques liés au climat pour l'ensemble de la CDEV et de ses filiales. Notre

évaluation de l'importance relative de 2022 a montré que les incidences les plus importantes sur la CDEV sont celles qui sont liées à la CFUEC, à la SGCH et à CTM, en raison de la nature de leurs activités, de leur contribution aux revenus annuels de la CDEV ou de leur exposition inhérente aux incidences climatiques.

TABLEAU 2 : SUJETS IMPORTANTS LIÉS AU CLIMAT À L'ÉCHELLE DE LA CDEV ET DE SES FILIALES

✓ Incidence importante décelée
 ✓ Aucune incidence importante décelée

	Risques ou occasions liés au climat	CDEV	CFUEC ⁸	SGCH	CTM ⁹
		Société de portefeuille	Compagnies aériennes	Entités pétrolières et gazières (en amont)	Entités pétrolières et gazières (services intermédiaires)
Risques liés au climat	Risques liés aux politiques et risques juridiques	✓	✓	✓	✓
	Risques physiques aigus	✓	✓	✓	✓
	Marché	✓	✓	✓	✓
	Risques physiques chroniques	✓	✓	✓	✓
	Risques d'atteinte à la réputation	✓	✓	✓	✓
	Risques liés à la technologie	✓	✓	✓	✓
Occasions liées au climat	Produits et services	✓	✓	✓	✓
	Marché	✓	✓	✓	✓
	Efficiencia des ressources	✓	✓	✓	✓
	Sources d'énergie	✓	✓	✓	✓
	Résilience	✓	✓	✓	✓

Conscients de la nature évolutive et complexe des risques et occasions liés au climat, nous continuerons de réexaminer une fois l'an notre évaluation de l'importance relative des changements climatiques dans le cadre de notre évaluation annuelle des risques. Conformément aux bonnes pratiques, nous comptons aussi entreprendre une actualisation de grande ampleur de notre évaluation de l'importance relative en 2025–2026, afin de veiller à ce que nos priorités liées au climat tiennent compte des facteurs les plus susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur dans notre structure actuelle et dans le groupe de sociétés de notre portefeuille.

⁸ L'évaluation de l'importance relative de 2022 ne tient pas compte de la récente mise à jour du mandat de la CFUEC d'administrer le CGETDD, qui pourrait entraîner des changements dans les expositions sectorielles. Lors de l'évaluation de 2022, la CFUEC était essentiellement exposée à des risques à court terme; elle ne traite plus de nouvelles demandes de prêts du CUGE depuis 2022 et se concentre maintenant uniquement sur l'administration des prêts, lesquels devraient être remboursés au cours des trois prochaines années. Les autres prêts ayant été accordés exclusivement à des compagnies aériennes, les risques actuels de la CFUEC sont étroitement liés aux risques de l'industrie aérienne, eux-mêmes en partie liés aux tendances du marché et de la technologie du carburéacteur.

⁹ Dans son [Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024](#), CTM expose sa compréhension actuelle des principaux risques et occasions liés à la transition et susceptibles d'avoir une incidence sur l'entreprise. CTM présente également les résultats d'une évaluation des risques physiques menée afin d'examiner les répercussions physiques des changements climatiques le long de son réseau pipelinier et dans ses stations de pompage, ses terminaux et le terminal maritime Westridge.

Incidence des facteurs de changement climatique sur les activités, la stratégie et la planification financière

Les activités de la CDEV sont déterminées par les priorités du gouvernement du Canada.

La CDEV et ses filiales sont gérées dans une perspective commerciale, selon les politiques et les directives établies par le gouvernement. Elles demeurent engagées à améliorer leur compréhension des changements climatiques et à l'intégrer à leurs activités, qui consistent à gérer d'une façon commerciale les intérêts du gouvernement qui leur sont confiés.

Compte tenu de l'incidence éventuelle des changements climatiques sur les activités de la CDEV et de la nature

unique de sa structure commerciale, nous privilégions une approche des changements climatiques axée sur l'atténuation des risques liés au climat à l'échelle de la CDEV et de ses filiales.

En 2024, nous avons mené une analyse qualitative de scénarios¹⁰ pour la CDEV et les filiales pertinentes, afin de mieux comprendre la résilience de notre stratégie et éclairer nos processus décisionnels internes.

APPROCHE DE L'ANALYSE DE SCÉNARIOS LIÉS AU CLIMAT DE LA CDEV



Élaboration d'un cadre et sélection des scénarios



Animation d'ateliers pour les filiales



Analyse supplémentaire et résumé des incidences



Examen et validation internes



Intégration dans la stratégie climatique

Nous sommes appuyés sur le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS, pour *Network for Greening the Financial System*)¹¹ et ce que l'on appelle les « scénarios climatiques du NGFS ». Trois scénarios ont été retenus : Carboneutralité en 2050, Transition retardée et Politiques actuelles. On trouvera de plus amples renseignements sur ces trois scénarios au **Tableau 3**.

TABLEAU 3 : RENSEIGNEMENTS SUR LES SCÉNARIOS DU NGFS RETENUS

Carboneutralité en 2050	Transition retardée	Politiques actuelles
Le réchauffement climatique est limité grâce à des politiques et innovations rigoureuses en matière de climat, et l'objectif mondial de carboneutralité est atteint autour de 2050.	Ce scénario repose sur l'hypothèse que les émissions mondiales annuelles ne baissent pas avant 2030. Des politiques fortes sont alors nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C.	Ce scénario présume que seules les politiques actuelles restent mises en œuvre, ce qui conduit à des risques physiques élevés.

¹⁰ Conformément à l'approche progressive de la CDEV dans la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, l'analyse de scénarios initiale entreprise en 2024 était relativement générale et de nature entièrement qualitative. L'évaluation initiale visait à servir d'exercice de réflexion stratégique concertée et à bâtir une capacité interne de mener d'autres activités avec les parties prenantes internes au fil du temps.

¹¹ Le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS) a élaboré sept scénarios climatiques qui offrent un point de référence commun et à jour pour comprendre l'évolution possible des changements climatiques (Risque physique), des politiques climatiques et des tendances technologiques en la matière selon différents scénarios futurs. Conformément aux bonnes pratiques, les scénarios retenus présentent des résultats suffisamment diversifiés pour rassembler un large éventail d'idées à propos de perspectives incertaines, mais plausibles. Pour en savoir plus, voir le [portail des scénarios du NGFS](#) (en anglais).

L'approche de l'analyse qualitative de scénarios climatiques s'est articulée autour des risques et occasions liés au climat établis par le GIFCC, en évaluant les incidences économiques relatives potentielles pour chacun des trois scénarios. En s'appuyant sur l'Évaluation de l'importance relative des changements climatiques de 2022 de la CDEV,

le **Tableau 4** donne un aperçu des facteurs liés au climat définis par le GIFCC jugés pertinents pour chaque filiale. Cette liste des facteurs prioritaires a servi de base à l'analyse de scénarios climatiques initiale de la CDEV, afin de bien centrer l'exercice sur les risques et occasions les plus importants.

TABLEAU 4 : RÉSUMÉ DES FACTEURS CLIMATIQUES PRIORITAIRES POUR L'ANALYSE DE SCÉNARIOS

✓ Facteurs prioritaires
 ✓ Autres facteurs

Risques ou occasions liés au climat	Définitions	CDEV	CFUEC	SGCH	CTM	FCC ¹²
Risques liés au climat	Risques liés aux politiques et risques judiciaires	✓	✓	✓	✓	✓
	Marché	✓	✓	✓	✓	✓
	Risques d'atteinte à la réputation	✓	✓	✓	✓	✓
	Risques liés à la technologie	✓	✓	✓	✓	✓
	Risques physiques aigus	✓	✓	✓	✓	✓
	Risques physiques chroniques	✓	✓	✓	✓	✓
Occasions liées au climat	Produits et services	✓	✓	✓	✓	✓
	Marché	✓	✓	✓	✓	✓
	Efficiency des ressources	✓	✓	✓	✓	✓
	Sources d'énergie	✓	✓	✓	✓	✓
	Résilience	✓	✓	✓	✓	✓

¹² Comme le FCC n'était initialement pas pris en compte dans l'Évaluation de l'importance relative de 2022, la liste des facteurs prioritaires utilisée dans l'exercice d'analyse de scénarios a été établie en concertation avec le FCC et conformément aux renseignements liés du Rapport annuel 2024 du FCC.

Il a été demandé aux parties prenantes internes, lors d'une série de séances encadrées, de réfléchir aux implications potentielles de chaque scénario pour les différents aspects des activités de la CDEV. Ces réflexions ont été complétées par des recherches documentaires et une analyse des renseignements liés (p. ex., les précédentes analyses de scénarios entreprises par les filiales, selon leur pertinence). Un résumé des conclusions a ensuite été examiné et validé avec les parties prenantes internes.

Le **Tableau 5** présente un résumé des incidences économiques relatives potentielles sur l'ensemble de

la CDEV pour chacun des trois scénarios considérés. L'incidence économique relative se définit comme l'ampleur de l'effet que peut avoir un facteur de risque ou d'occasion lié(e) au climat donné sur les activités de l'organisation dans un scénario donné. Comme l'analyse de scénario s'effectuait à un niveau général et était de nature qualitative, aucun seuil quantitatif n'a été défini pour déterminer l'ampleur relative, même si l'on peut globalement considérer qu'ils correspondent aux seuils internes actuels de la gestion des risques d'entreprise (GRE).

TABLEAU 5 : INCIDENCES ÉCONOMIQUES RELATIVES (SIÈGE SOCIAL DE LA CDEV) – ANALYSE DE SCÉNARIOS

■ Faible incidence ■ Incidence modérée ■ Élevée incidence

Risques	Carboneutralité en 2050	Transition retardée	Politiques actuelles
Risques liés aux politiques et risques judiciaires	Modérée	Modérée	Modérée
Risques d'atteinte à la réputation	Modérée	Modérée	Modérée
Risques physiques aigus	Faible	Modérée	Modérée

■ Faible incidence ■ Incidence modérée ■ Élevée incidence

Occasions d'affaires	Carboneutralité en 2050	Transition retardée	Politiques actuelles
Marché	Élevée	Élevée	Élevée

Les incidences sur la CDEV résultent de son exposition indirecte aux secteurs à haut risque. Si des politiques peu claires peuvent entraîner des risques modérés, le contexte propice aux activités durables et à l'investissement vert crée des occasions. La CDEV pourrait faire face à des risques accrus sur les plans réglementaire, judiciaire et réputationnel, dans la mesure où les politiques climatiques évoluent et où les attentes des parties prenantes en matière de développement durable augmentent. L'exposition indirecte à des secteurs d'activité à fortes émissions pourrait nuire aux activités, notamment en cas d'accélération des politiques en faveur de la transition. Dans les scénarios où les mesures climatiques seraient retardées ou fragmentaires, des risques modérés pour la réputation pourraient apparaître, en raison de la lenteur perçue des progrès dans la poursuite des objectifs de développement durable.

Les risques physiques aigus semblent limités pour le moment, mais pourraient s'accroître avec le temps et se manifester notamment par des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement liées à des secteurs à fortes émissions. Parallèlement, des occasions de tirer profit de la demande croissante de produits, services et technologies à faibles émissions de carbone pourraient apparaître, dans la mesure où les marchés s'orientent graduellement vers la décarbonation.

Les incidences relatives ont aussi été recensées, et les commentaires y afférents compilés, pour chaque filiale concernée au cours du processus. Après cet exercice initial d'analyse qualitative de scénarios, nous examinons les possibilités d'en intégrer les conclusions dans notre stratégie climatique interne et continuerons d'améliorer notre approche de l'analyse de scénarios au fil du temps.

Prochaines étapes de la stratégie

Tout en continuant de progresser dans la mise en œuvre de sa stratégie climatique, la CDEV reste déterminée à réviser et à améliorer son approche en matière de recensement, de gestion et d'atténuation des risques liés au climat et d'exploitation des occasions pour soutenir une croissance économique résiliente et à faibles émissions de carbone au Canada.

En 2025 et au-delà, nous comptons :

- Actualiser notre évaluation de l'importance relative des changements climatiques pour tenir compte des changements opérationnels et de l'évolution du marché depuis notre précédente évaluation de 2022;
- Continuer d'intégrer les résultats de notre exercice initial d'analyse de scénarios de 2024 dans la planification stratégique et les processus décisionnels de la CDEV, notamment en nous appuyant davantage sur une analyse quantitative approfondie au fil du temps;
- Continuer d'apprendre et de tirer profit de l'expérience et des outils de chacune de nos filiales, notamment CTM et GAFCC, qui sont les plus avancées sur le plan de la stratégie climatique;
- Tirer profit des bases solides en place en matière de stratégie climatique et d'information lorsque nous intégrons de nouvelles filiales dans le portefeuille de sociétés de la CDEV et adaptons notre stratégie d'entreprise aux changements pertinents dans les filiales existantes.





LA CORPORATION DE GARANTIE DE PRÊTS
POUR LES AUTOCHTONES DU CANADA

CGPAC et occasions liées au climat

Pour faire progresser la réconciliation économique avec les Autochtones du Canada et débloquer l'accès à des capitaux abordables pour les groupes autochtones, le gouvernement du Canada s'est appuyé sur l'expertise financière et les capacités de la CDEV et l'a mandatée pour mettre sur pied un nouveau Programme de garantie de prêts pour les Autochtones (PGPA) de 10 milliards de dollars, qui a été lancé en décembre 2024 par la création d'une filiale spécialisée, la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC). La CDEV a dirigé tous les aspects de cette mise en œuvre, y compris l'infrastructure du programme, la sensibilisation nationale, le processus d'admission, la diligence raisonnable du projet, l'image de marque et le recrutement du conseil d'administration et du chef de la direction.

Dans la poursuite des objectifs stratégiques ci-dessus, la CGPAC tiendra compte des risques et occasions liés au climat, conformément à sa stratégie de base.

Le programme est opérationnel, et la CGPAC, qui gèrera le portefeuille de garanties de prêt à long terme, procède à une vérification financière et commerciale des demandes admissibles au PGPA. La CGPAC a annoncé sa première garantie de prêt en 2025 pour un montant de 400 millions de dollars afin d'aider 38 Premières Nations en Colombie-Britannique de faire un investissement en capital de 736 millions de dollars pour une participation de 12,5 % dans le système de pipeline Westcoast d'Enbridge.

LA CGPAC A POUR OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE :



Promouvoir les objectifs en matière de réconciliation économique et d'autodétermination des Autochtones du Canada



Débloquer l'accès à des capitaux abordables pour les groupes autochtones



Faciliter les partenariats entre les Autochtones et les entreprises du secteur privé



Réaliser de meilleurs projets, guidés par le leadership et les connaissances autochtones



Renforcer les capacités des Autochtones en matière d'affaires et d'accords commerciaux

Gestion des risques

Cette section donne un aperçu de notre approche pour détecter, évaluer et gérer les risques liés au climat.



Processus de gestion des risques d'entreprise (GRE)

Pour recenser et gérer les risques, la CDEV et ses filiales ont des processus distincts de gestion des risques d'entreprise (p. ex., un registre des risques), qui sont régis par un cadre, une politique et une norme de GRE communs (sauf pour la CFUEC et GAFCC, qui ont leur propre cadre). Notre cadre de GRE prévoit que l'équipe de direction de la CDEV recense et résume les risques consolidés de la CDEV et de ses filiales pour les présenter au conseil d'administration au moins une fois l'an.

Intégration des risques liés au climat dans la gestion des risques d'entreprise

Comme il est indiqué dans la section Stratégie, notre évaluation de l'importance relative des changements climatiques comprend une évaluation des risques et des occasions utilisant des critères d'incidence et de probabilité et des horizons temporels de notre cadre de gestion des risques afin de veiller à ce que les risques liés au climat soient évalués de manière uniforme et proportionnelle aux autres risques.

Les risques importants liés au climat, relevés dans notre évaluation des changements climatiques, sont intégrés dans les processus de GRE existants de la CDEV, de la SGCH, de la CFUEC, du FCC et de CTM¹³, qui sont établis dans les registres des risques respectifs de chaque entreprise pour refléter avec précision son exposition. Pour tous les risques recensés dans les registres des risques de la CDEV et de ses filiales, nous déterminons les niveaux de risque inhérent et de risque résiduel après application des contrôles existants. Les risques climatiques sont gérés par la CDEV ou ses filiales en fonction de leurs niveaux de risque et des mesures d'atténuation possibles pertinentes pour leurs activités. Les contrôles en place au niveau des filiales comprennent la surveillance géologique, la souscription d'assurances et les éventualités prises en compte dans le budget et sont conçus pour réduire à la fois la probabilité et l'incidence des risques climatiques.

GAFCC tire parti de l'expertise d'Investissements PSP en matière de détermination, d'évaluation, de gestion, d'atténuation et de suivi des risques, ainsi que d'analyses de sensibilité, tout en adaptant ses processus aux besoins particuliers du FCC. Pour en savoir plus, voir le Rapport annuel 2024 du FCC.

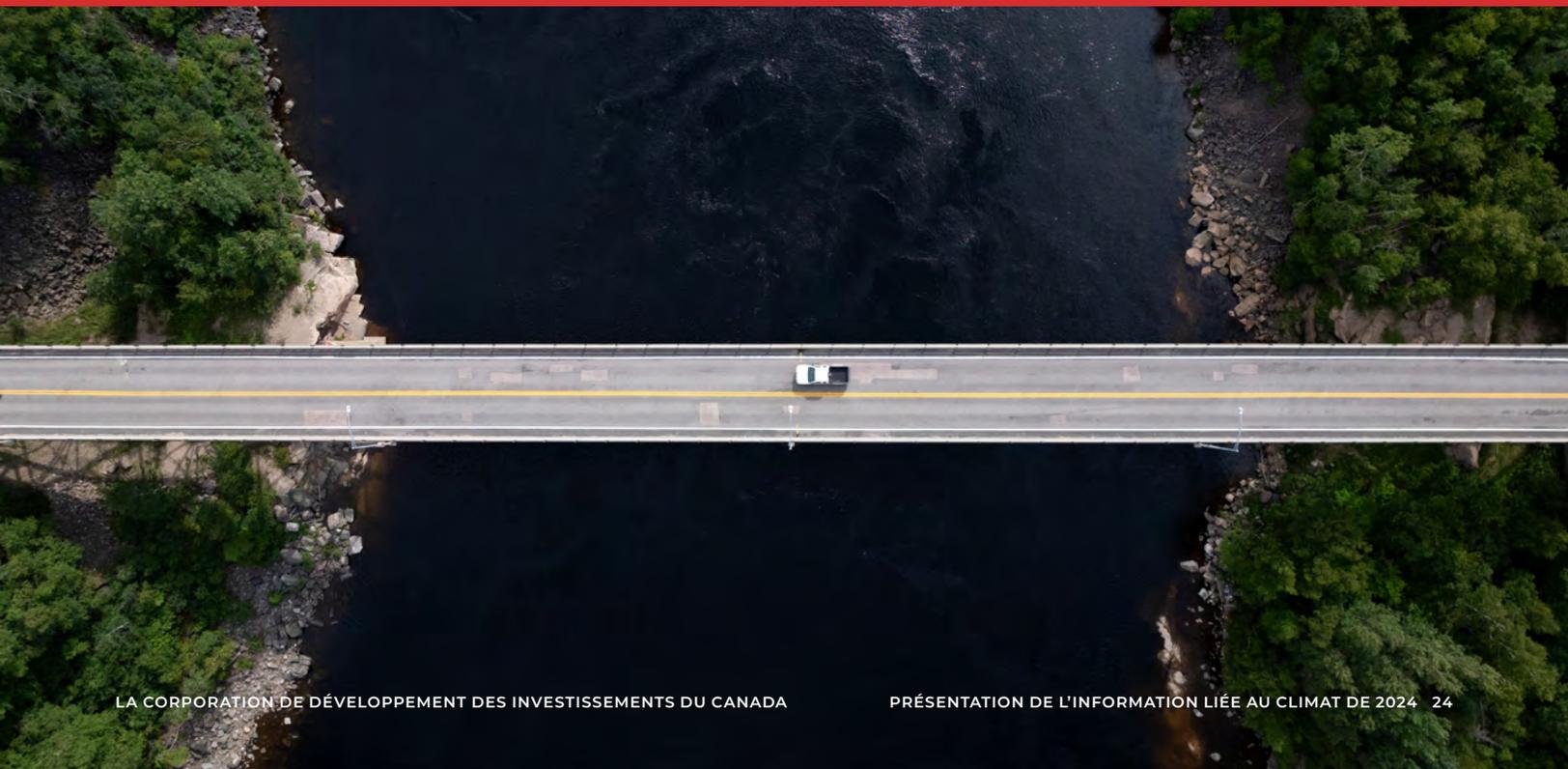


¹³ Pour en savoir plus sur l'approche de CTM en matière de gestion des risques liés au climat, voir le Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024 de CTM.

Prochaines étapes de la gestion des risques

Pour faciliter une meilleure intégration des risques et occasions liés au climat dans les processus de GRE existants de la CDEV et de ses filiales, nous entreprenons une évaluation pour déterminer les éléments clés de la gestion des risques qui peuvent être améliorés dans le contexte. Les principaux éléments de la gestion des risques que nous envisageons d'adapter peuvent comprendre les fonctions de surveillance du risque, les seuils d'appétit pour le risque, les recensements et les évaluations des risques, les mesures d'atténuation ainsi que les rapports internes et externes. En outre, pour renforcer nos processus de gestion des risques liés au climat et faciliter leur harmonisation aux pratiques exemplaires, nous prévoyons d'organiser des séances de renforcement des capacités avec les principales parties prenantes internes de la CDEV et des filiales pertinentes vers la fin de 2025.

CDEV continue de surveiller l'évolution du paysage de l'information en matière ESG. Nous nous tenons au fait des implications des normes d'information sur la durabilité publiées par l'International Financial Reporting Standards (IFRS) (IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*), des Normes canadiennes d'information sur la durabilité publiées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) (NCID 1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et NCID 2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*) et des lois et lignes directrices en matière de présentation de l'information applicables à notre activité. Nous continuerons de suivre de près l'évolution des exigences de conformité à la réglementation, des pratiques exemplaires et des attentes à l'égard des sociétés d'État fédérales en matière de climat, tout en raffinant notre approche au fil du temps.



Mesures et objectifs

Cette section donne un aperçu de notre méthode d'évaluation et de gestion de notre rendement en matière de changements climatiques.



Mesures liées aux changements climatiques

La CDEV et ses filiales s'engagent à fournir à ses parties prenantes de l'information utile à la prise de décision et à évaluer son rendement climatique en recueillant des données et en surveillant les mesures clés liées au climat. Le **Tableau 6** présente les émissions de GES de la CDEV, conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise établie par le Protocole des GES. Les données relatives aux filiales sont tirées des rapports des filiales existants, sauf indication contraire.



Émissions de GES de la CFUEC

Notre approche de la quantification des émissions de GES tient compte de la nature unique de nos activités. Bien que les émissions de GES des activités de la CFUEC ne fassent pas partie de l'inventaire des émissions de la CDEV, celles liées à l'utilisation des locaux de la CDEV par le personnel de la CFUEC, aux déplacements domicile-travail et aux voyages en avion, qui ne peuvent être dissociées de celles de la CDEV, ont été incluses dans les rapports de cette dernière.

Selon les modalités des prêts du CUGE, les emprunteurs devront produire un rapport annuel de présentation de l'information financière liée aux changements climatiques soulignant comment leur gouvernance, leurs stratégies, leurs politiques et leurs pratiques aideront à gérer les risques et occasions liés au climat et contribueront à la réalisation des engagements du Canada aux termes de l'Accord de Paris et de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. L'exigence de cette information de la part des emprunteurs ayant un prêt du CUGE sans remboursement de bons (Air Transat et Porter Airlines) permet à la CFUEC de suivre leurs résultats liés au climat. Elle peut aussi suivre les résultats liés au climat des emprunteurs ayant un prêt uniquement pour le remboursement de bons (Air Canada) grâce à leurs rapports publics.

Sur les quatre emprunteurs de la CFUEC, seuls deux sont tenus de produire un rapport GIFCC (comme l'exigent les facilités de crédit autres que pour le remboursement

des bons). Les données publiques les plus récentes portent sur l'année civile terminée le 31 décembre 2023, au cours de laquelle Air Canada, Air Transat et Porter Airlines ont déclaré des émissions de GES combinés de niveau 1 de 13 314 907 tonnes d'éq. CO₂ et de niveau 2 de 6 763 tonnes d'éq. CO₂ (basées sur la localisation). Au fil de l'évolution de notre approche en matière de changements climatiques, nous intégrerons les émissions du portefeuille de la CFUEC dans l'inventaire des GES de la CDEV s'il y a lieu.

ÉMISSIONS (T D'ÉQ. CO₂)

Emprunteur	Niveau 1	Niveau 2 ¹⁴	Niveau 3
Air Canada	11 365 466	6 125 (basé sur la localisation) 3 017 (basé sur le marché)	942 688
Air Transat	1 478 428	152	-
Porter Airlines	471 012	486	406
Sunwing Airlines¹⁵	S. o.	S. o.	S. o.
Total	13 314 907	6 763 (basé sur la localisation) 3 017 (basé sur le marché)	943 094

¹⁴ Les émissions basées sur le marché ne sont déclarées que lorsque spécifiées par l'emprunteur. Pour Air Canada, les émissions de niveau 2 basées à la fois sur le marché et sur la localisation sont divulguées. Pour les autres emprunteurs, seules les valeurs basées sur la localisation sont disponibles et assumées.

¹⁵ Les données sur les émissions de Sunwing Airlines pour 2023 ne sont pas disponibles.

TABLEAU 6 : ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Tonnes d'éq. CO ₂	Siège social de la CDEV ^{16, 17}				CTM ¹⁸				SGCH ¹⁹				Total			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Niveau 1 ²⁰					5 685	5 471	6 164	15 049					5 685	5 471	6 164	15 049
Niveau 2 ²¹					99 360	103 556	106 301	144 055					99 360	103 556	106 301	144 055
Niveau 3 ²²	26	34	66	60					44 955	38 800	43 288	43 285	44 981	38 834	43 354	43 345
Total	26	34	66	60	105 045	109 027	112 465	159 104	44 955	38 800	43 288	43 285	150 026	147 861	151 819	202 449

PERFORMANCE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE GES

Les informations présentées dans le tableau 6 incluent des mises à jour et des corrections des calculs d'émissions, le cas échéant; par exemple, en utilisant des émissions vérifiées à la place des émissions non vérifiées et en mettant à jour les facteurs d'émission²³.

Les émissions totales de GES de la CDEV et de ses filiales ont augmenté d'environ 30 % entre 2023 et 2024, passant de 155 819 tonnes d'équivalent CO₂ à 202 449 tonnes d'équivalent CO₂. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 41 % des émissions de CTM d'une année sur l'autre, celles-ci étant passées de 112 465 tonnes d'équivalent CO₂ à 159 104 tonnes d'équivalent CO₂²⁴. L'augmentation est également due en partie à l'accroissement des effectifs et des activités de CDEV, alors que nous continuons d'élargir notre impact opérationnel pour répondre à notre mandat grandissant.

Comme nous nous y sommes engagés en 2023, nous avons fait de grand pas en 2024 pour améliorer

notre compréhension et le suivi de nouvelles mesures importantes liées au climat, en nous appuyant sur le document Guidance on Metrics, Targets, and Transition Plans du GIFCC. Nous avons entrepris un exercice de recensement et de cartographie pour l'ensemble de la CDEV et chacune de ses filiales importantes et avons régulièrement avec elles des discussions stratégiques actives à propos des mesures importantes liées au climat supplémentaires méritant d'être surveillées et publiées.

Dans le cadre de ce travail, nous avons aussi commencé à établir un portrait de base du profil des émissions de niveau 3 de la CDEV en déterminant les catégories importantes de niveau 3 pour le siège social de la CDEV. En 2025, nous comptons établir une feuille de route pour encadrer une approche graduelle par la CDEV de la quantification et de la surveillance de ses émissions du niveau 3, ainsi que de la présentation d'information à ce sujet.

¹⁶ Conformément à la note 4c) des états financiers vérifiés de la CDEV pour l'exercice 2023 : "La CFUEC et le FCC sont considérés comme étant des entités structurées non consolidées. La CFUEC et le FCC n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la CDEV puisque cette dernière n'est pas réputée détenir le contrôle de la CFUEC et du FCC selon les critères établis par IFRS 10. (se reporter à la note 4 x), Utilisation d'estimations et recours au jugements.)" Par conséquent, les émissions de GES provenant des activités de la CFUEC et du FCC ne sont pas incluses dans la limite organisationnelle de l'inventaire des émissions de GES de la CDEV. Toutefois, veuillez noter que les émissions associées à l'utilisation des bureaux de la CDEV par les employés de la CFUEC, aux déplacements domicile-travail et aux voyages en avion, qui ne peuvent être dissociées de celles de la CDEV, sont incluses dans les rapports de la CDEV.

¹⁷ À l'exclusion de CEI, en raison de son inactivité opérationnelle au moment de la rédaction du rapport.

¹⁸ Comprend toutes les émissions des niveaux 1 et 2 publiées dans les Rapports sur les critères ESG pour 2021, 2022, 2023 ou 2024 de Trans Mountain. Les émissions découlant des activités de construction sont présentées dans cesdits rapports; toutefois, elles ne sont pas attribuées à un niveau particulier, mais présentées séparément, et ne sont pas nécessairement sous le contrôle opérationnel de CTM. Les émissions de niveau 3 de CTM n'ont pas été présentées dans les Rapports sur les critères ESG pour 2021, 2022, 2023 ou 2024 de Trans Mountain et ne sont donc pas incluses pour l'instant.

¹⁹ Les émissions déclarées pour l'année 2024 sont celles de 2023, car Hibernia n'a pas encore fourni de données sur les émissions de 2024.

²⁰ CTM : combustible provenant de la combustion fixe, des émissions fugitives, d'évacuation et de torchage, Rapports sur les critères ESG pour 2021, 2022, 2023 et 2024 de Trans Mountain.

²¹ CTM : consommation d'électricité pour l'exploitation du pipeline, Rapports sur les critères ESG pour 2021, 2022, 2023 et 2024 de Trans Mountain.

²² Siège social de la CDEV : consommation de gaz naturel et d'électricité dans les bureaux, voyages d'affaires (p. ex., voyages en avion, déplacements domicile-travail). SGCH : consommation de gaz naturel et d'électricité dans les bureaux, déplacements domicile-travail et voyages d'affaires; 8,5 % des émissions directes du projet Hibernia.

²³ La CDEV applique l'approche du contrôle opérationnel, conformément à la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des GES, Partie A : Émissions financées, deuxième édition (en anglais, The Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions. Second Edition). Cela explique, par exemple, pourquoi les émissions de GES de la SGCH sont déclarées comme des émissions de niveau 3 dans le **Tableau 6**.

²⁴ Augmentation des émissions due à la mise en service du pipeline élargi en 2024. Voir le Rapport environnemental, social et de gouvernance 2024 de CTM pour plus de détails.

Plan de réduction des émissions de Corporation Trans Mountain

En 2022, CTM a publié son Plan de réduction des émissions, qui expose ses objectifs de réduction des émissions d'ici 2030 et 2050, ainsi que les stratégies qui seront mises en œuvre pour les atteindre. D'ici 2030, CTM prévoit de réduire de 100 000 tonnes d'éq. CO₂ les émissions de son réseau élargi grâce à la mise en œuvre de sources d'efficacité et d'innovations du réseau, à la décarbonation de la consommation d'énergie, à des investissements sélectifs dans l'économie à faibles émissions de carbone et à l'utilisation des produits du carbone basés sur le marché.

OBJECTIF DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

-100 000

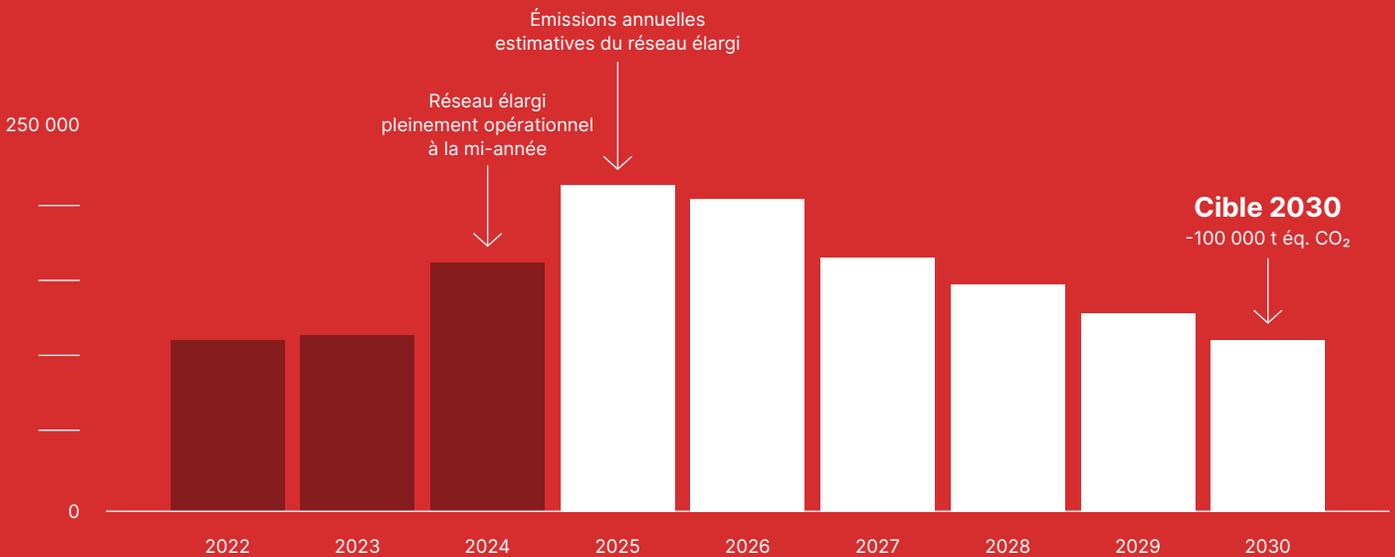
Réduction des émissions absolues de 100 000 tonnes d'éq. CO₂ en 2023



Trajectoire cible de Trans Mountain

Émissions nettes (t éq. CO₂)

■ Émissions passées ■ Émissions estimatives



Principaux progrès réalisés en 2024 quant aux initiatives de réduction stratégiques de CTM :

Mise en œuvre de sources d'efficacité et d'innovation :

L'efficacité opérationnelle et les technologies de réduction des GES joueront un rôle important dans l'atteinte des cibles de CTM. CTM évalue régulièrement des technologies susceptibles de l'aider à atteindre ses objectifs de réduction des émissions.

Décarbonation de la consommation énergétique de CTM :

CTM se concentre sur la recherche d'occasions de réduire ses émissions de niveau 1 liées aux carburants achetés.

La majeure partie des émissions de GES de niveau 2 de CTM est liée à la consommation d'électricité en Alberta. Bien que l'intensité carbonique du réseau électrique de l'Alberta continue de diminuer, CTM prend aussi d'autres mesures pour atteindre ses objectifs de décarbonation.

Examen des crédits carbone et des solutions de compensation :

CTM a pour priorité de réduire les émissions des niveaux 1 et 2 découlant de ses activités habituelles en prenant des mesures directes.

CTM s'est toutefois engagée à compenser les émissions de GES associées à la construction du projet d'agrandissement en achetant des crédits compensatoires canadiens.

Ce que CTM a fait :

CTM est parvenue à améliorer l'efficacité du pompage dans l'ensemble du réseau agrandi. Le nouveau pipeline résultant de l'agrandissement exige moins de stations de pompage et est d'un diamètre supérieur à celui de la ligne 1, ce qui réduit l'énergie nécessaire pour faire circuler le produit dans le réseau de CTM et a en conséquence permis de réduire les émissions de GES du niveau 2 pour un débit donné.

CTM a aussi commencé à exploiter son nouveau système de contrôle des émissions de vapeur au terminal maritime de Westridge, qui permet de réduire les émissions liées au chargement des navires.

Ce que CTM a fait :

En 2024, CTM a acquis trois véhicules électriques pour son parc dans le cadre d'un projet pilote. Cette acquisition lui permettra d'évaluer la possibilité d'électrifier son parc de véhicules et de réduire ainsi ses émissions de niveau 1.

Ce que CTM a fait :

La Régie de l'énergie du Canada a approuvé en 2024 le Plan de compensation des émissions du projet d'agrandissement de CTM. Ce plan décrit l'approche et le calendrier de CTM pour acheter des crédits compensatoires de qualité supérieure pour son projet d'agrandissement. Le plan énonce les critères pris en compte pour ces crédits, ce qui inclut la prise en compte d'éléments comme la disponibilité, le coût, les avantages pour les Autochtones et la proximité du projet de compensation pour les communautés voisines de ses activités.

Prochaines étapes :

CTM continuera de rechercher des initiatives de réduction des émissions réalistes pour ses activités.

Prochaines étapes :

CTM évaluera les effets de ses initiatives de réduction des émissions et l'efficacité opérationnelle de l'utilisation de véhicules électriques. Si le projet est concluant, elle examinera la possibilité d'accroître son parc de véhicules électriques.

CTM prévoit d'étudier la possibilité de se procurer de l'énergie renouvelable de sources comme l'éolien, le solaire ou l'hydroélectricité par des accords virtuels d'achat d'énergie.

Prochaines étapes :

CTM évalue les crédits compensatoires offerts et en achètera conformément aux critères énoncés dans son plan approuvé.

Pour en savoir plus, voir le [Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024](#) et le [Plan de réduction des émissions 2022](#) de CTM.

Prochaines étapes concernant les mesures et les objectifs

En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour établir et suivre de nouvelles mesures pertinentes liées au climat et en rendre compte pour les risques et occasions liés au climat importants, ce qui inclut l'élaboration de notre feuille de route relative au niveau 3. Nous continuerons également à évaluer la faisabilité et la pertinence de l'établissement d'objectifs climatiques à mesure que nous améliorerons les processus de collecte de données et de présentation de l'information, y compris des objectifs de réduction des émissions des niveaux 1 et 2.





Regard vers l'avenir : 2025 et au-delà

Ce rapport présente l'information liée au climat conformément aux recommandations du GIFCC pour la CDEV, la CFUEC et la SGCH²⁵. Nous nous emploierons à parfaire constamment nos rapports sur les changements climatiques à l'intention du gouvernement du Canada et d'autres parties prenantes afin d'améliorer notre communication sur les risques et les occasions liés au climat. Nous nous engageons à fournir une information liée au climat plus utile à la prise de décisions et à nous conformer graduellement aux recommandations du GIFCC au fil de l'évolution de nos activités et de notre approche en matière de changements climatiques.

²⁵ L'information conforme au GIFCC de CTM peut être consultée dans le [Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024 de CTM](#), et l'information conforme au GIFCC du FCC peut être consultée dans le [Rapport annuel 2024 du FCC](#). Au moment de la publication du présent rapport, la CGPAC ne comptait pas encore eu une année complète d'activité et est donc exclue du champ de ce rapport. La CDEV compte l'inclure dans le champ de son rapport GIFCC pour l'année civile 2025.

Annexes



Annexe A : Index des recommandations du GIFCC

La CDEV mettra en œuvre les recommandations du GIFCC de façon graduelle et prévoit s’y conformer davantage au fil de l’évolution de son approche en matière de changements climatiques.

Catégorie	Recommandation	Recommandations relatives aux informations à fournir	Référence
Gouvernance	Présenter la gouvernance de l’entreprise en matière de risques et d’occasions liés au climat.	a) Décrire la surveillance des risques et des occasions liés au climat exercée par le conseil.	Voir Gouvernance
		b) Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne l’évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.	
Stratégie	Présenter les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l’entreprise, si ces informations sont significatives.	a) Décrire les risques et les occasions liés au climat recensés par l’entreprise à court, à moyen et à long terme.	Voir Stratégie
		b) Décrire l’incidence des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l’entreprise.	
		c) Décrire la résilience de la stratégie de l’entreprise, compte tenu de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de réchauffement de 2 °C ou moins.	
Gestion des risques	Présenter la manière dont l’entreprise recense, évalue et gère les risques liés au climat.	a) Décrire les processus de l’entreprise pour recenser et évaluer les risques liés au climat.	Voir Stratégie et Gestion des risques
		b) Décrire les processus de l’entreprise pour gérer les risques liés au climat.	Voir Gestion des risques
		c) Décrire comment les processus servant à recenser, à évaluer et à gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l’entreprise.	
Mesures et objectifs	Présenter les mesures et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions pertinents liés au climat, si ces informations sont significatives.	a) Présenter les mesures utilisées par l’entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Voir Mesures et objectifs
		b) Présenter les émissions de gaz à effet de serre (GES) de niveau 1 et 2 et, s’il y a lieu, de niveau 3, et les risques connexes.	
		c) Décrire les objectifs utilisés par l’entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat et les résultats par rapport aux objectifs.	

Annexe B : Renseignements supplémentaires sur la CDEV et ses filiales

Entreprise	Source
Corporation de développement des investissements du Canada	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de l'organisation — Rapport annuel 2024 — Rapport GIFCC 2023 — Résumé du plan d'entreprise de 2025
Corporation d'innovation du Canada	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de la Corporation d'innovation du Canada — Plan directeur : La Corporation d'innovation du Canada
Le Fonds de croissance du Canada inc.	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de l'organisation — Document d'information technique — Rapport annuel 2024 — Résumé du plan d'entreprise de 2025
Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de l'organisation — Rapport annuel 2024 — Résumé du plan d'entreprise de 2025 — Rapports GIFCC sur les emprunteurs du programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (voir Émissions de GES de la CFUEC)
Société de gestion Canada Hibernia	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de la CDEV : page de la SGCH — Info Source : La Société de gestion Canada Hibernia — Site Web d'Hibernia
Financière Canada TMP Ltée et ses filiales	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de la CDEV : page de Corporation Trans Mountain (CTM) — Site Web de CTM — Rapport de la direction (Corporation Trans Mountain) — Rapport sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance 2024
Canada Eldor Inc.	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de la CDEV : page de Canada Eldor Inc. — Info Source : Canada Eldor Inc.
Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada	<ul style="list-style-type: none"> — Site Web de l'organisation — Site web de la CDEV : page de la filiale
16342451 Canada Inc.	<ul style="list-style-type: none"> — Site web de la CDEV : page de la filiale



**LA CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
DES INVESTISSEMENTS
DU CANADA**

Bureau principal de Toronto

161, rue Bay, bureau 4540
Toronto ON M5J 2S1

Bureau d'Ottawa

50, rue O'Connor, bureau 1601
Ottawa ON K1P 6L2

Téléphone : (416) 966-2221

Site Web : www.cdev.gc.ca